

ENTREPRISE ET SOLIDARITÉ : SOUTENIR LES EMPLOYÉS AIDANTS

En France, le nombre d'aidants ne cesse de croître. Véritables coordinateurs auprès des intervenants professionnels de santé et du corps médical, les aidants permettent le soutien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes malades ou en situation de handicap. Qui sont-ils ? De quelle reconnaissance jouissent-ils ? Tour d'horizon.

Quelques chiffres ..

PROFIL DES AIDANTS

11 millions d'aidants, soit 1 français sur 6 

62 % sont des femmes

Âge moyen : 52 ans

Temps moyen : 10 h / semaine

70 % des aidants sont actifs et **20 %** d'entre eux dédient au moins 20 heures par semaine à leur proche en parallèle de leur vie professionnelle et familiale



PROFIL DE LA PERSONNE AIDÉE

83 % des personnes aidées appartiennent à la famille proche

Âge moyen : 85 ans

La principale cause de dépendance :

- L'âge (53 ans)
- La maladie (45 %)
- Le handicap (34 %)



Un engagement qui impacte tous les aspects de la vie des aidants

SUR LA VIE PROFESSIONNELLE

26 % des aidants ont informés leur employeur

17 % demandent un aménagement des horaires

12 % demandent une réduction du temps de travail

10 % demandent l'arrêt de l'activité professionnelle

SUR SA VIE QUOTIDIENNE

69 % notamment sur le moral

60 % sur le temps consacré à sa famille ou à ses loisirs

Plus d'un sur deux témoigne d'un impact sur sa santé

CONSÉQUENCES DIRECTES SUR L'ENTREPRISE

54 % des salariés aidants se disent épuisés

49 % déclarent des baisses de vigilance

49 % sont stressés

1500 € coût annuel des aidants pour les entreprises anglo-saxons selon des estimations récentes

L'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, le handicap, la qualité de vie et la santé au travail relèvent des responsabilités sociétales de l'entreprise. Le rôle des aidants familiaux est de mieux en mieux reconnu, même s'il reste encore beaucoup à faire pour valoriser et faciliter leur mission. Au-delà des aides financières, elles et ils demandent notamment une reconnaissance de leur double charge, de la bienveillance, un aménagement de leur temps de travail, ou encore plus de flexibilité.

Il existe quelques solutions à connaître



AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- **Mobiliser tous les acteurs** internes et externes à l'entreprise
- **Instaurer une culture** de la bienveillance, favoriser la communication et l'accès à l'information
- **Identifier les besoins** des salariés aidants et y répondre
- **Prévenir l'épuisement** des salariés aidants,
- **Reconnaître et valoriser les compétences** acquises par les aidants : organisation, efficacité, résilience, écoute, responsabilité.

TROIS CONGÉS LÉGAUX SPÉCIFIQUES



- ✓ Congé de **solidarité familiale**
- ✓ Congé de **présence parentale**
- ✓ Congé de **proche aidant**

Sans oublier, le don de RTT / journée



UNE OFFRE DE SERVICES STRATÉGIQUE POUR LES AIDANTS

- La **reconnaissance** de leur statut
- La nécessité de **préserv**er leur **santé** émerge comme une priorité
- Les contrats santé proposent la **prise en charge** de la solidarité dans la vie familiale
- Les **possibilités de financement** pour les services d'assistance et les aides financières disponibles
- **L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)**, financement de la prise en charge de la personne âgée dépendante et la rémunération de l'aidant
- **Les formations et les ressources**, offrant un soutien et des informations précieuses
- **L'Association Française des Aidants** milite pour une meilleure reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la société, soulignant leur contribution essentielle.
- **CCAS** réseau métropole.

En bref, les besoins pour les salariés

- 1 Se sentir en sécurité pour évoquer sa situation.
- 2 Le temps et la flexibilité des horaires au sein du monde du travail.
- 3 Une compréhension de l'ensemble du management ou des encadrants.

